L' Espérance a été fondée en 1872 par Auguste Buchet (1845-1888). Animé d'une foi chrétienne profonde, il fut non seulement un pédagogue de qualité mais aussi un humaniste et un visionnaire dans l'approche de la déficience mentale. En créant le premier asile du genre en Suisse romande, Auguste Buchet fit œuvre de précurseur.

A la mort prématurée du fondateur de l'Espérance, sa sœur Charlotte et son frère Louis poursuivront et développeront avec succès son œuvre.

Aujourd'hui, l'Espérance – une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil – compte parmi les plus importantes institutions en faveur des personnes déficientes mentales de notre pays. Dans ses différentes structures, elle accueille quelque 300 personnes, dont près de 220 en résidence.

L'Espérance
INSTITUTION SPÉCIALISÉE POUR PERSONNES HANDICAPÉES

case postale 80
CH-1163 Etoy
tél. +41 21 821 13 13
fax +41 21 821 13 14
admin@esperance.ch
www.esperance.ch
CP 10-2061-6

Bénévole

Pourquoi pas vous ?

Avez-vous un peu de temps à partager ?

L'action bénévole peut se vivre de différentes manières, selon les disponibilités, intérêts et compétences de chacun.

Les possibilités sont multiples:
accompagnement durant une animation, soutien à l'équipe d'aumônerie lors des cultes ou célébrations à la chapelle, marche sur le site de l'Espérance, déplacement à l'extérieur, partage d'un repas ou d'une activité, etc.

Vous êtes intéressé-e ?

N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous accueillerons avec plaisir et vous aiderons à trouver votre place au cœur de l'Espérance.

Pourquoi s'engager dans l'action bénévole à l'Espérance ?

Le bénévolat, c'est offrir aux bénéficiaires de l'Institution la possibilité de **vivre des relations privilégiées** et différentes de celles vécues avec des professionnels ou la famille.

Le **bénévolat vient en complémentarité** de l'action éducative. Il apporte un ''plus'' dans la qualité de vie des personnes accueillies. Pour le bénévole, son engagement lui apporte un enrichissement personnel, un sentiment d'utilité, un moment de partage et de joie.

L'institution de l'Espérance offre aux bénévoles :

- un accompagnement par les professionnels durant la période d'intégration
- un suivi tout au long de l'engagement bénévole
- des rencontres régulières entre bénévoles sur des thèmes spécifiques
- le remboursement des frais occasionnés selon un montant fixé
- la mise à disposition de véhicules
- une attestation de l'activité bénévole
- l'adhésion à l'association bénévolat-vaud
- une assurance transport et responsabilité civile

Les différentes activités bénévoles :

- accompagnement pour des sorties : promenade, restaurant, etc.
- visite à des résidents au sein de l'Institution
- accompagnement d'un résident pour les célébrations à la chapelle
- transport d'un résident pour un trajet
- accompagnement lors d'une activité sportive